

AVIS DU MAIRE

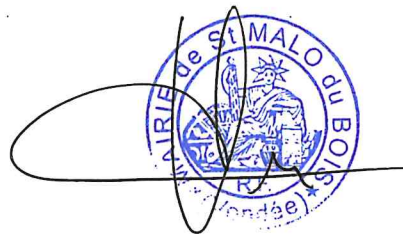
Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que la prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu :

→ ***Le lundi 13 mai 2024 à 20h00 à la mairie.***

Je vous remercie de bien vouloir participer à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A St Malo du Bois, le 7 mai 2024

Le Maire
Arnaud PRAILE



ORDRE DU JOUR

Tirage au sort des jurés pour l'année 2025

- Espace Culturel – Mise en place et vote d'un tarif de location
- Fonds de Concours Communauté de Communes du Pays de Mortagne – Rénovation énergétique du restaurant scolaire
- Questions Diverses

